

Les Amis du Patrimoine de Mâle

Siège social : Mairie
61260 MÂLE

Assemblée Générale du 19 mars 2010

La première assemblée générale de notre association se tiendra le vendredi 19 mars 2010, à 18:00 heure dans la salle Georges Voisin.

Accueil des invités et des adhérents

Appel des cotisations 2010

Remise des pouvoirs

Ouverture de l'A.G.

Provisoirement, et jusqu'à ce qu'une assemblée générale permette de procéder à des élections, le conseil coopté de l'association a travaillé, en décembre 2008, à l'élaboration de statuts et à sa constitution.

Il convient maintenant de procéder à l'élection de ses membres ainsi qu'à celles des personnes qui voudraient les rejoindre. Les statuts déposés en préfecture prévoient un conseil de 12 personnes. Les membres du conseil actuel, soit :

- président : François KLEIN
- vice-présidente : Anne-Marie CHOUANARD
- trésorière : Marie-France MARECHAL
- trésorière adjointe : Sylvie DURAND
- secrétaire : Georges SOUVRE
- membres : Pierre HERBELIN
- Jean-Jacques POLICE
- Valérie HOOD

se présentent tous aux suffrages. 4 postes peuvent donc encore être pourvus. Les personnes désirant apporter leur concours voudront bien se faire connaître avant l'ouverture de l'A.G.

Les membres cooptés du conseil se proposent de présenter l'ordre du jour suivant :

- les rapports, d'activité, financier et moral de cette année, qui seront proposés aux votes à mains levées des adhérents, à jour de leur cotisation 2009.
- le programme de l'année 2010, avec le point sur la couverture par des dons des financements pour lesquels les subventions de la DRAC et du Patrimoine sont d'ores et déjà acquises. (environ 6.000 euros à couvrir)
- questions diverses
- élection du conseil d'administration, à bulletins secrets et résultats.
- Clôture

A l'issue de cette assemblée, Madame Annie LEGRAND, restauratrice de tableaux, a accepté de nous faire découvrir quelques arcanes de son art.

Enfin, le pot de l'amitié trouvera toute sa signification pour clôturer cette assemblée.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir avant le 10 mars les questions que vous souhaiteriez aborder lors de cette assemblée.

François KLEIN Président coopté.



POUVOIR

Je , soussigné, ne pouvant assister à l'assemblée générale de l'Association des Amis du Patrimoine de Mâle, donne pouvoir à :

.....
pour m'y représenter et participer aux votes et décisions.

A..... le Signature